

LA MUSIQUE PENDANT LA GUERRE

Comptoir Général de Musique Revue Musicale Mensuelle Téléphone : LOUVRE 17-38
 11 bis, Boulevard Haussmann. — Paris

Directeur-Gérant : Charles HAYET Secrétaire Général : FRANCIS CASADESUS
 Administrateur : Ernest BRODIER

Les premiers résultats de notre action

Après une interruption de quelques mois, notre modeste Revue « La Musique pendant la guerre » reparait. Fondée en octobre 1915 pour affirmer que la vie musicale en France, qui ne s'était que ralentie, n'avait pas cessé d'exister — comme aurait pu le faire supposer l'absence de toutes les publications musicales, revues et journaux spéciaux périodiques, qui avaient arrêté leur publication dès la déclaration de guerre — fondée également pour stimuler les énergies latentes. Après avoir donné pendant presque un an une impulsion réelle — puisque depuis juin 1916 (date à laquelle la revue *Musique et Théâtre* fit son apparition) d'autres feuilles musicales ont repris peu à peu leurs anciennes habitudes — nous avons pensé que nous devons pendant un certain temps faire le silence autour d'elle, afin de ne pas contrarier les efforts qui se multipliaient. Nous avons également songé que n'ayant rien à dire qui soit d'une utilité incontestable à la cause que nous défendons, il était sage de nous taire et de réserver nos forces pour le jour où nous jugerions nécessaire d'élever la voix. Ce jour est venu ainsi que l'on en peut juger en lisant les articles que nous faisons paraître aujourd'hui.

En ce qui concerne notre action et ses résultats, récapitulons.

En avril 1916 les Festivals de Musique française réservés aux œuvres des Compositeurs mobilisés furent annoncés. Le premier eut lieu le 16 juin, salle Gaveau avec un orchestre de 80 musiciens. MM. Ghasne, Gigout, Plamondon, Paul Vidal, Alfred Bachelet, et Francis Casadesus y apportèrent leur généreux concours. On y donna des œuvres de MM. Georges Krieger (disparu), Marcel Labey (blessé), Edouard Flament (en congé de convalescence), Paul Ladmirault (mobilisé), Auguste Delacroix (mobilisé), Maurice Desrez (mobilisé), Christian Riquet (mobilisé), Roger Penau (mobilisé).

Nous ne nous étions engagés à ne donner que deux séances dans l'année, mais lorsqu'au mois de décembre 1916 la commission de nos festivals s'réunit pour élaborer le pro-

gramme du deuxième, elle se rendit compte qu'une deuxième séance était insuffisante pour jouer les œuvres reçues; et elle nous demanda d'en organiser une troisième; nous fîmes cet effort de grand cœur.

Ces deuxième et troisième festival de musique française furent fixés au 14 et au 28 décembre 1916. Ils eurent lieu dans la salle de concerts de l'ancien Conservatoire.

Au deuxième festival, Mmes Hélène Duvernay, Hélène-M. Luquiens, Hilda Roosevelt, Lucie de Lausnay, Carle, Francesca, Laval, Hardy Verneuil, Feuillard, Willemine Simone Petit, Maucotel, Marius Casadesus et MM. Lucien Capet, P. Mimart, L. Lafleurance, L. Bas, Léon Letellier, J. Pénable, H. Snell, C. Mahieux, Marius et Robert Casadesus, Pascal, Victor Clerget, interprétèrent les œuvres de MM. Paul Roussel (disparu), André Caplet (blessé), R. Chanoine-Davranche (blessé), Claude Delvincourt (blessé) Paul Paray (prisonnier), Pierre Bretagne (mobilisé) et Charles Quef (mobilisé).

Au troisième festival : Mmes Janes Bathori-Engel, Hélène Léon, Lucy Vuillemin, Potel de la Brière, Andrée Arnoult, Willemine, Geneviève Lorrain, Marie Munch, et MM. Paul Loyonnet, Léon Moreau, Gaston Poulet, Gabriel Willaume et Victor Clerget, interprétèrent les œuvres de MM. Louis Vuillemin (blessé), Marc Delmas (prisonnier), Albert Roussel (mobilisé), J. M. L. Maugué (mobilisé), Reynaldo Hahn (mobilisé) et Louis Thirion (mobilisé).

M. Bellet qui devait chanter deux poèmes de M. Jacques Janin (blessé) ayant fait défaut, notre dévoué secrétaire général, le compositeur Francis Casadesus dut l'annoncer au public. Il le fit avec sa bonhomie habituelle et en des termes d'une telle énergie que nous devons les reproduire ici dans l'intérêt de la musique française.

Voici les paroles que prononça M. Francis Casadesus :

« Mesdames, Messieurs,

« J'ai le très vif regret de vous annoncer que les œuvres de M. Jacques Janin ne seront pas chantées à cause de l'absence de M. Camille Bellet appelé, à la dernière minute, hors Paris pour des raisons personnelles et urgentes. Que M. Janin soit assuré que nous inscrirons ses œuvres à l'une de nos plus prochaines séances.

4-PER-0196

« Puisque je suis obligé de rompre le silence que
« je m'étais imposé, j'en profite pour vous rendre
« des comptes. Nous vous les devons, car c'est grâce
« à votre collaboration que nous avons pu donner
« à quelques uns de nos vaillants camarades mobi-
« lisés la satisfaction morale de faire entendre
« leurs œuvres en temps de guerre et leur donner la
« publicité qu'elles méritent.

« Je dois vous avouer que le jour où Saint-
« Georges de Bouhélier, Charles Hayet, Brodier et
« moi, nous nous sommes réunis dans ce but, nous
« n'avions en poche que du vent. Votre générosité,
« celle des Pouvoirs publics et enfin celle des Artistes
« qui nous ont prêté leur concours, nous ont permis,
« non pas de donner deux festivals, comme le com-
« portait notre projet, mais trois.

« Malgré cela notre tâche n'est pas terminée, elle
« ne peut pas être terminée ; une quatrième séance,
« que dis-je ! une cinquième et plusieurs autres
« encore, s'imposent, et nous devons les donner.

« — Comment ? — Avec quels moyens ?

« — Nous n'en savons relativement rien ! Mais
« notre activité ne se ralentira pas, nous vous
« l'assurons, et nous surmonterons toutes les dif-
« ficultés, parce que nous le voulons.

« Pourtant nous sommes aujourd'hui dans les
« mêmes conditions qu'il y a huit mois, époque
« à laquelle nous avons décidé de mettre notre
« activité en commun au service de la musique
« française. C'est vous dire que si nos cœurs sont
« toujours riches d'espoir, notre caisse est encore
« une fois pauvre de richesse. Qu'importe ! notre
« devoir est de persister, nous persisterons.

« Du reste, les encouragements déjà reçus ne
« peuvent que nous y engager. En effet, notre
« tentative fut approuvée et efficacement appuyée
« par M. Albert Dalimier, sous-secrétaire d'Etat
« aux Beaux-Arts, par M. Valentino, chef de la
« division de l'Enseignement et des Beaux-Arts,
« par M. J. d'Estournelles de Constant, commis-
« saire du Gouvernement auprès des théâtres sub-
«ventionnés, par MM. Camille Saint-Saëns,
« Gabriel Fauré, Widor, Théodore Dubois, Pala-
« dilhe et Gustave Charpentier, membres de l'Ins-
« titut, par M. Jean Richepin, de l'Académie
« française, par M. Alfred Bruneau, inspecteur
« général des Conservatoires, par M. Vincent
« d'Indy, directeur de la Schola Cantorum, par
« MM. Claude Debussy, Paul Vidal, Paul Dukas,
« Gaston Carraud, Camille Chevillard, Gabriel
« Pierné, André Messager, Henri Rabaud, Alfred
« Cortot et nombre de grands musiciens dont je
« m'excuse de passer les noms pour ne pas abuser
« de votre temps. Nous avons été également aidés
« par les principaux éditeurs de musique :

« MM. Heugel, Chevalier, Durand, Leduc, Enoch,
« Emile Gallet ; par les facteurs d'instruments :
« MM. Blondel, directeur de la maison Erard,
« Gustave Lyon, directeur de la maison Pleyel,
« Etienne Gaveau, Gabriel Gaveau, Couesnon,
« sans compter les nombreux donateurs dont vous
« trouverez la liste dans le programme.

« La Presse tout entière, la Société Française
« des Amis de la Musique, la Société des Auteurs
« et Compositeurs dramatiques, la Société des
« Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de musique,
« l'Association Nationale des Anciens Elèves du
« Conservatoire de Musique et de Déclamation,
« la Chambre Syndicale de Artistes Musiciens
« de Paris, la Fédération des Artistes Musiciens
« de France et la Ligue pour la défense de la

« Musique française nous apportèrent leur vigou-
« reux appui.

« Je dois également mentionner l'effort fait en
« faveur de notre œuvre par les membres de l'École
« de Chant choral et de l'École supérieure Edgar-
« Quinet, dont beaucoup appartiennent au corps
« enseignant ; ils dressèrent des listes de souscrip-
« tions et les firent circuler dans les Ecoles de la
« Ville de Paris.

« Malgré toutes ces bonnes volontés ce qui a été
« fait représente bien peu de chose en regard de ce
« qui est à faire et, si nous voulons continuer (et
« nous le voulons), il nous faudra non pas quin-
« tupler nos efforts, mais les multiplier sans cesse.

« La musique est un art qui coûte très cher,
« même en procédant avec la plus stricte économie,
« ainsi qu'en font foi les comptes que nous avons
« déjà publiés dans notre Revue, et dont nous con-
« tinuerons la publication afin de nous convaincre
« tous de la nécessité d'une action concertée et
« soutenue.

« Si j'ai pris la parole ce n'est pas seulement
« pour que vous entendiez notre appel en faveur de
« la Musique française, c'est pour que chacun de
« vous fasse de l'action et se dépense pour elle, de
« tout son cœur et avec une énergie farouche.

« La Musique française, matériellement n'est
« pas armée pour lutter, comme l'autre, — celle de
« l'autre côté du Rhin. C'est à vous, à nous, à tous
« de lui forger des armes, et ces armes sont l'argent,
« la foi, la persuasion. Il importe que nous écono-
« misions pour elle comme nous économisons pour
« la Victoire ; il importe que nous la considérions
« comme indispensable à notre existence, à notre
« rayonnement dans le monde, comme il y a
« quelques temps — il faut bien le dire — beaucoup
« d'entre nous considéraient que la musique des
« musiciens modernes allemands était la seule
« substance intellectuelle musicale dont nous
« devions nous contenter.

« Tout est donc à faire pour la Musique fran-
« çaise. Toutes les tentatives en sa faveur doivent
« être suivies et soutenues par tous les Français.
« Ne croyez pas que je plaide ici uniquement pour
« notre œuvre, non. Je ne plaide que la cause de la
« Musique française, la musique de chez nous,
« notre musique nationale enfin, vivante entre les
« vivantes, pour que nous lui donnions la possi-
« bilité de croître sans gêne et de s'épanouir sous
« le beau ciel de notre France, de se répandre à
« travers le monde et d'y porter tangiblement ce
« qu'aucun verbe, ce qu'aucun trafic commercial
« ne peut y porter : un idéal fait de beauté, de
« bonté, de tendresse et d'amour, que l'on ignore
« ou que l'on feint d'ignorer.

« Venez à elle, aidez-la, acclamez-la, et surtout,
« ayez foi en elle ; apportez-lui tout votre cœur et,
« avec la franchise dont je ne me suis jamais
« départi, brutalement, sans honte et sans crainte,
« je vous dis : où que vous la rencontriez, apportez-
« lui votre argent. »

Voilà de rudes paroles, énergiques comme
des actes, sans vaine littérature, tranchantes
et brutales à souhait.

Ont-elles été entendues ?

Il faut le croire car elles semblent avoir
réveillé bien des énergies.

Tout d'un coup :

C'est le *Courrier Musical* dirigé par M. René Doire, qui reparait.

C'est le *Guide musical* qui, en temps de paix, paraissait à Bruxelles, sous la direction de M. Maurice Kufferath, qui fait l'essai à Paris d'un numéro sous la plume de M. de Curzon.

C'est la riche et vieille *Société Nationale* en faveur de laquelle nous nous sommes désistés de notre projet de « Comité d'Union et d'Action » qui se réveille de son long sommeil pour faire appel à l'union de tous les compositeurs français et pour annoncer qu'elle va donner un concert, le premier depuis la guerre.

C'est la *S. M. I.* (Société Musicale Indépendante) qui sans crier gare affiche trois concerts de musique française et les donne.

C'est la Section Musicale du *Lyceum* qui, sous l'impulsion de sa présidente, Mme la duchesse d'Uzès, douairière, de sa vice-présidente, M^{lle} Bourdonnais, de sa secrétaire, Mme Constantin Gilles et de M^{lle} M. Daubresse, donne une séance au profit de notre œuvre des *Festivals de Musique Française*, séance où ne sont joués que des compositeurs blessés, disparus, prisonniers, mobilisés.

C'est l'*Association des Infirmières-Volontaires de France* (groupe du 6^e arrondissement) qui donne un grand concert vocal et instrumental sous le titre *La Musique Française entre les deux guerres 1870-1917*, sous la direction de M. Julien Tiersot qui, en trois heures, fait entendre des œuvres de quarante compositeurs français modernes, dont onze des plus glorieux sont morts depuis un bon nombre d'années.

C'est la revue *La Rampe* dont notre éminent confrère, G. Davin de Champclos est rédacteur en chef, qui s'enquiert auprès des musiciens français de leurs projets pour leur donner l'hospitalité dans ses colonnes.

C'est le *Petit Messager des arts et des artistes et des industries d'art*, qui ouvre une rubrique intitulée « Pour la Musique Française ».

C'est Mme Jane Bathori-Engel qui sous le nom de *Musique* crée une Société nouvelle destinée à la divulgation d'œuvres de compositeurs modernes et rigoureusement indépendante.

C'est l'*Association des Concerts Colonne-Lamoureux* qui donne des programmes entiers de musique française.

C'est le *Salon des Musiciens* qui, confiant ses destinées à M. Maxime Thomas, donne des séances mensuelles de musique française dans la salle de l'ancien Conservatoire.

C'est M. Henri Büsser qui part pour Monte-Carlo, diriger des concerts ou ne seront jouées que des œuvres de compositeurs français, disparus, prisonniers, blessés ou mobilisés.

Enfin c'est tout une nuée de virtuoses qui s'ingénient à faire dans leurs programmes la plus grande part à notre musique nationale.

Nous ne pouvions rester insensibles à tant d'efforts découlant directement des notes. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à reparaitre, ces choses étant excellentes à mettre sous les yeux du public.

Notre action commence à porter ses fruits, nous nous en réjouissons.

* *

Quoique silencieux nous avons travaillé pendant ces mois d'hiver. Tout d'abord nous nous sommes occupés de rassembler les documents nécessaires à notre projet de publication « Les Musiciens français depuis 1870 ». On se rappelle que ce volume destiné surtout à être propagé à l'étranger, a pour but de faciliter au public, aux chefs d'orchestre, aux directeurs de théâtre, aux professeurs, aux éditeurs et marchands de musique, la recherche des œuvres de nos nationaux et à leur fournir les renseignements les plus essentiels et les plus matériels sur ces œuvres.

Il a donc été envoyé à chaque compositeur un questionnaire où il lui était demandé :

1^o Sa biographie ; 2^o Le catalogue de ses œuvres par ordre alphabétique, avec les prix, les adresses des éditeurs, etc., etc. ; 3^o Une ligne autographe.

Très peu ont répondu à notre appel, il faut l'avouer. Est-ce parce qu'ils n'ont pas compris l'importance de l'œuvre à laquelle nous nous dévouons ? Est-ce par négligence, indifférence ? ou encore, (ce que pourrait nous faire supposer certaine lettre peu affable, que nous avons reçue) par une sorte de méfiance incompréhensible ? Toujours est-il qu'en six mois de propagande nous n'avons reçu que trente-cinq réponses et, sur ces trente-cinq réponses, quatre sont parfaites, vingt, à peu près au point, et onze, incomplètes !

Depuis un mois, M. Max d'Ollone, notre distingué confrère, par les soins du service de propagande des Beaux-Arts, a été délégué auprès des compositeurs qui n'avaient pas encore répondu ; petit à petit, bien lentement, hélas ! de nouvelles réponses nous parviennent.

Nous attendrons jusqu'au 30 juin ; passé cette date nous ne pourrions pas tenir compte, du moins pour la première édition, des réponses qui nous parviendraient.

Ensuite nous avons fait appel à l'autorité morale de hautes personnalités françaises pour former un Comité puissant qui patronne notre œuvre des *Festivals de Musique Française*. On nous objectera peut-être qu'en l'occurrence nous n'aurions dû nous adresser

4-PER-0184
NOV. 1917

qu'à des musiciens. Tel n'est pas notre avis. Ce qu'il importe de grouper autour de ce qui nous préoccupe c'est un ensemble de puissances, qui, par leur situation et leur influence, agissent sur des groupements, des assemblées que nous ne pouvons toucher directement.

Ces personnalités épousant notre cause, l'exposeront et la défendront là où notre action personnelle serait nulle ou presque sans portée. Chacune d'elles fera des adeptes et le public des manifestations musicales deviendra de plus en plus dense. Il ne nous incombera plus que de savoir le retenir.

C'est dans ce but et non par pure gloriole que nous avons sollicité l'appui de ces hautes personnalités. Voici dans leur ordre d'arrivée les lettres qui nous sont parvenues jusqu'à présent :

16, rue Cadet,

Paris le 16 février 1917

Monsieur,

Le Président me charge de vous informer que le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France a accepté de faire partie de votre Comité de patronage des Festivals de Musique française.

De plus, il a voté une somme de cent francs que vous pouvez toucher dès maintenant à la Caisse du Grand Orient.

Veillez croire, etc.

*Le secrétaire général,
VADECARD.*

M. GEORGES CORNEAU, directeur du *Petit Ardennais*, président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France a accepté également de faire partie du Comité de patronage de notre œuvre.

Bonnelles (S.-et-O.) 11 mars 1917.

Cher Monsieur,

Avec joie et fierté, j'accepte d'être membre du Comité de patronage de votre œuvre. Vive la musique française, Vive la France et M. Casadesus.

Meilleurs souvenirs.

*DUCHESSE D'UZÈS, douairière,
Présidente de la Section musicale du Lycéum.*

5, rue Roquépine,

Paris, le 11 mars 1917.

Monsieur,

L'œuvre pour laquelle vous me faites

l'honneur de réclamer mon modeste concours est trop digne d'intérêt pour que je ne me sente pas tout de suite disposé en sa faveur. J'ignore en quoi je puis vous être utile et vous aurez la bonté de me le dire, mais d'avance je vous prie de compter sur mon appui que je voudrais seulement plus utile et plus large.

Veillez agréer, etc.

SAMUEL DIÉNY,
Pasteur de l'Eglise réformée évangélique du Saint-Esprit à Paris.

..

32, place Saint-Georges,

Paris, le 12 mars 1917.

Monsieur,

En réponse à votre lettre j'ai l'honneur de vous informer que j'accepte volontiers de patronner votre si belle œuvre de fraternité.

Je pense que vous avez également demandé et obtenu l'adhésion des prêtres des autres cultes car il est à souhaiter que chacun d'entre eux soit représenté dans le Comité de patronage des Festivals de Musique française.

Veillez agréer, etc.

A. LÉVY,
Grand rabbin du Consistoire Central de France.

..

3, place Voltaire,

Paris, le 15 mars 1917.

Monsieur,

Très touché et honoré de la demande que vous m'adressez, je vous autorise pleinement à disposer de mon nom pour le Comité de patronage de l'œuvre excellente que vous poursuivez.

Ma sympathie vous est pleinement acquise.

Veillez agréer, etc.

A. WEBER,
Pasteur, Président du Consistoire de l'Eglise Evangélique luthérienne de Paris.

..

Son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris que nous avons également pressenti, tout en étant avec nous de cœur, ainsi que la lettre suivante l'indique, s'excuse de ne pouvoir l'être en fait, étant obligé de

réserver son adhésion expresse aux œuvres de caractère religieux ou charitable. Nous lui sommes reconnaissants des vœux qu'il a bien voulu émettre pour le succès de notre œuvre et nous l'en remercions respectueusement. Voici la lettre de Son Eminence :

Archevêché de Paris,

Le 5 avril 1917.

Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de la constitution d'une œuvre des Festivals de Musique française, et me demander de m'inscrire parmi les membres de votre Comité de patronage.

Je rends justice à la pensée fraternelle et artistique qui a inspiré cette œuvre et je fais des vœux pour son succès, mais je suis obligé de réserver mon adhésion expresse aux œuvres qui ont un caractère religieux ou charitable.

Veillez donc agréer, etc.

† LÉON LE CARDINAL AMETTE,
Archevêque de Paris.

..

7 ter, avenue de Saint-Mandé,

Paris, le 6 avril 1917.

Monsieur,

Du moment que vous croyez que je puis, comme représentant de nos Eglises réformées de Paris et de la Seine, apporter un concours à l'œuvre à la fois artistique et patriotique, et bienfaisante, que vous poursuivez, je n'hésite pas à joindre mon nom à celui de mon collègue, Monsieur le pasteur Weber, puisque vous voulez bien me le demander.

Veillez agréer, etc.

BENJAMIN COUVÉ,
*Pasteur, Président de l'Union
Consistoriale des Eglises réfor-
mées de Paris et de la Seine.*

..

M. le général PEIGNÉ, Grand Maître de la Grande Loge de France nous fait part de son adhésion et de celle du suprême Conseil de la Grande Loge de France au Comité de patronage des Festivals de Musique française.

..

M^{lle} BOURDONNAIS, vice-présidente de la section musicale du Lycéum et Mme CONSTANTIN-GILLES secrétaire, ont bien voulu nous faire l'honneur d'accepter de faire partie de notre Comité de patronage.

M. WILLIAM-MARIE, compositeur de musique, s'est mis spontanément à notre disposition pour assumer la lourde tâche de secrétaire de ce comité.

Les quatrième et cinquième festivals de musique française auront lieu en juin et novembre prochains. Le quatrième comportera de la musique de chambre et du chant, le cinquième, des œuvres pour orchestre soli et chœurs.

FESTIVALS DE MUSIQUE FRANÇAISE

DONATEURS

(Nouvelle liste)

Décembre 1916 : Mme Marcel Labey, 30 fr. ; Mme Vve Ladmirault, 40 fr. ; M. Le Page, 10 fr. ; Mme Rachel Boyer, 100 fr. ; M. le colonel Dambly, 10 fr. ; Mme Desplanches, 20 fr. ; M. et Mme Léon Auscher, 20 fr. ; Mme Doria, 20 fr. ; M. Gabriel Gaveau, 100 fr. ;

Janvier 1917 : Mme Durupt, 20 fr.

Février 1917 : Ecole Edgar-Quinet (2^e versement), 27 fr. ; Mme et Mlle Brignonnet, 100 fr.

Mars 1917 : Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, 100 fr. ; Section Musicale du Lycéum, 150 fr.

Avril 1917 : Mlle de Febvre, 10 fr.

Un discours de M. Alfred Bruneau

M. Alfred Bruneau, dont l'Opéra-Comique a donné cet hiver « Les Quatre Journées » et dont l'Opéra vient de reprendre « Messidor », a bien voulu nous autoriser à reproduire l'émouvant discours qu'il a prononcé le 2 novembre 1916 au Conservatoire, au nom de l'Association Nationale des Anciens Elèves du Conservatoire de musique et de déclamation.

Nous le remercions vivement de l'honneur qu'il nous fait et lui en exprimons toute notre gratitude.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En d'admirables musiques, en des vers émouvants, en l'immense et poignante poésie de la douloureuse fête annuelle, une réunion d'interprètes incomparables, où la doyenne de la Comédie française a voulu prendre place à côté des professeurs, des instrumentistes et des chanteurs appartenant aux classes de cette illustre maison, offre à ceux des nôtres qui sont tombés pour la patrie un solennel hommage. Au nom de l'Association nationale des anciens élèves de Conservatoire, j'apporte à ces morts vénérés,

4 - PER - 0196
N° 9 - 1917